



Le réseau des Elus et Techniciens de Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi

## « Charte d'engagement à Europlie »

Les adhérents d'EUROPLIE veulent affirmer par cette « charte » les valeurs qui les réunissent et mettent en perspective le cadre de leur engagement.

EUROPLIE, association loi 1901, créée en 1997, est un réseau d'acteurs de terrain intervenant sur les champs de l'emploi, de l'insertion professionnelle et des ressources humaines en direction des citoyens fragilisés. Il est composé des élus, des responsables et des équipes techniques aussi bien des territoires urbains que ruraux, métropolitains et d'outre-mer.

Ce réseau fonctionne selon un **modèle ascendant**. C'est à partir des expertises opérationnelles des territoires que le réseau fonde sa légitimité et sa capacité à proposer des évolutions dans la mise en œuvre de ses interventions.

En cela, le réseau acte que les réalités sociales et économiques diffèrent d'un territoire à l'autre et que les déclinaisons opérationnelles des acteurs de l'insertion et de l'emploi sont multiples et variées. Elles concourent cependant toutes à la réalisation d'un objectif commun qui est l'accompagnement vers et dans l'emploi des personnes les plus vulnérables sur le marché de l'emploi en collaboration étroite avec les acteurs sociaux et économiques du territoire.

EUROPLIE considère que le **tandem élu-technicien est au cœur du moteur de l'action locale**. Il combine la légitimité démocratique des élus locaux et la légitimité professionnelle des équipes de PLIE. Chacun apporte sa vision, ses idées, son point de vue depuis son positionnement et sa responsabilité spécifiques.

EUROPLIE s'appuie bien sur cette spécificité pour **organiser et animer la vie du réseau** ainsi que ses instances. L'expertise des différents acteurs intervenants dans l'animation du PLIE (Présidents, Directeurs et équipes techniques) est ainsi mutualisée et mise à disposition des territoires aux niveaux politique et technique, et in fine au service des populations vulnérables.

Le réseau EUROPLIE, rassemblant élus et techniciens, se proposent de porter un regard critique et d'être force de proposition sur les évolutions institutionnelles, juridiques, réglementaires, financières qui modèlent nos champs d'intervention. Ce regard croisé engendre une démarche positive et constructive, il se veut respectueux des choix locaux.

L'engagement collectif à disposer d'un réseau national de professionnels de l'Insertion et de l'Emploi au travers d'EUROPLIE est largement partagé depuis la création des PLIE. Avec le Centre de ressources, ce sont les membres du Bureau et du Conseil d'Administration ainsi

Centre de ressources, Immeuble Le Vexin II – 8 rue de la Traversière - 95000 CERGY

Tél. : 01.30.32.85.24 – Fax : 01 .30.32.36.25 – mail : [contact@europlie.asso.fr](mailto:contact@europlie.asso.fr)

SIRET : 413 981 671 000 48



Le réseau des Elus et Techniciens de Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi

que l'ensemble des adhérents qui se mobilisent pour mettre en œuvre les initiatives d'EUROPLIE, **donnant ainsi à voir l'action des PLIE autrement.**

EUROPLIE est aussi un point d'appui stratégique pour alimenter le **lien entre le local et le national**. Le réseau agit en complémentarité avec les élus et peut faire remonter aux niveaux décisionnels les questions auxquelles sont confrontés les acteurs des PLIE, sans a priori et modélisation ex ante.

EUROPLIE s'efforce également à développer des partenariats avec les réseaux de l'insertion par l'activité économique, avec des collectivités territoriales, des chercheurs et experts en France et en Europe, travaille en relation avec les institutions concernées dans le but d'améliorer et de développer les interventions communes en direction des personnes.

La collaboration entre les adhérents d'EUROPLIE est basée sur des principes de confiance, de solidarité, de partage de la connaissance et de l'information, de coopération, et de l'intérêt de la chose publique. Le fondement de cette démarche est que l'expérience des uns profite aux autres et qu'elle puisse engendrer une réflexion plus large de nos pratiques. L'expérience est ainsi diffusée, bonifiée et capitalisée.

Je soussigné, \_\_\_\_\_, déclare partager les valeurs énoncées et m'engager au sein du réseau Europlie.

Fait à \_\_\_\_\_

Le \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

Centre de ressources, Immeuble Le Vexin II – 8 rue de la Traversière - 95000 CERGY

Tél. : 01.30.32.85.24 – Fax : 01 .30.32.36.25 – mail : [contact@europlie.asso.fr](mailto:contact@europlie.asso.fr)

SIRET : 413 981 671 000 48